

Nous présentons ici des extraits du rapport de sondage établi par A. Berthier à propos des travaux exécutés en août 1984.

COMMUNE DE CHAUX-DES-CROTENAY : sondage au "Champ des Mottes", parcelle cadastrale "le Désert", entre les ruines du château-fort et le Racht.

Le "Champ des Mottes" est une langue de terre orientée Est-Ouest. Il s'étire entre deux dépressions marécageuses sur 850 m de longueur. Le terrain n'est pas plat, mais offre une succession de buttes et de paliers. Sa largeur maximale est d'une centaine de mètres à l'Est, où s'élève la première butte ; elle se réduit à 30 m dans le premier palier ; elle s'élargit devant la butte culminante pour se réduire de nouveau à 20 m en partie terminale.

Le "Champ des Mottes" est bordé au Nord et au Sud par un mur, le mur méridional qui fait face au Racht étant plus important que le mur septentrional. Il n'en demeure pas moins que le champ a été clos au cours d'une même opération de construction d'une enceinte qui révèle un plan d'ensemble dans l'organisation du terrain.

On y découvre de nombreuses structures en pierres sèches de forme circulaire, ovale ou rectangulaire. Nous en avons dénombré 193, dont 50 petites, 100 moyennes et 43 grandes. La butte orientale, qui s'élève au-dessus de la route de Chaux-des-Crottenay à Entre-Deux-Monts, couvre un hectare et renferme 85 structures, soit près de la moitié du total.

La plus haute butte se situe à 500 m de la route, à l'Ouest. Elle érige un balcon au-dessus d'un petit plateau où se voyait un épais bosquet que les ronces et les épineux rendaient impénétrable. C'est dans ce roncier que nous avons découvert deux grands tertres de pierres placés à 3 m l'un de l'autre sur un axe Nord-Sud. L'opération de sondage a concerné le tertre Nord, que nous avons appelé "Tumulus E".

Après une description technique des conditions du sondage et de la façon dont s'est présenté le tumulus, le rapport continue :

Le mobilier le plus remarquable a été découvert à partir des dalles de couverture.

Autour de la couronne :

- un petit disque en os perforé de très petite taille (6 mm) dans le quart Nord-Ouest.
- un os calciné dans le quart Sud-Ouest.
- un enroulement métallique très fin au contact de la couronne dans le quart Sud-Ouest.

(...)

A l'intérieur de la cavité : (intérieur du tumulus)

- une lamelle de silex brisée.
- deux morceaux d'un même fragment d'os non calciné.

La présence de charbons a été reconnue sur toute la périphérie, de la couronne avec une densité moindre sur le côté Est. (...) Dans la partie Sud-Est de la couronne, le charbon était au contact de quelques éléments de terre rubéfiée. Les débris charbonneux les plus importants ont été trouvés près de la couronne au Sud-Est. Le remplissage de la cavité intérieure a également livré des résidus charbonneux. (...)

L'autorisation de sondage de sauvetage qui nous a été accordée nous a permis de signaler l'intérêt archéologique du Champ des Mottes qui était resté jusqu'à présent complètement inconnu. Mais une question plus grave se pose : n'y aurait-il pas dans ce secteur un site archéologique d'une exceptionnelle importance ? Sur le Champ des Mottes lui-même, les structures en pierre sèche se recommandent à l'attention non seulement par leur nombre proche de 200, mais aussi par les manifestations de travail humain qu'elles révèlent. Le tumulus E, objet du sondage, (...) n'est pas isolé et d'autres grands tertres s'offrent à l'investigation (...). D'autre part, en observant certains alignements, on peut se demander s'il n'y a pas de possibles vestiges d'habitat. Quant à l'enceinte entourant le Champ des Mottes, elle demande étude et protection d'urgence. C'est le mur Sud qui est le plus remarquable : il se présente comme un mur duplex et la comparaison que l'on peut établir entre lui et les murs protohistoriques de Montauban-sous-Buzenol (cf J. Mertens, le refuge protohistorique de Montauban-sous-Buzenol (Belgique), dans Celticum III, Actes du Second Colloque International d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques, 1961. Supplément à Ogam - Tradition celtique, n° 79-81, 1962, p. 387-402) et de l'oppidum d'Essalois (cf J. Renaud, Notes sur l'oppidum d'Essalois (Loire). Le tracé et la structure du rempart, dans Celticum III ..., p. 57-67) est saisissante. Or, ce mur est en péril, car il sert de carrière de pierres dans l'ignorance où sont les habitants de sa possible valeur historique. Enfin la butte située à l'Est du Champ des Mottes, au-delà de la route allant de Chaux-des-Crotenay à Entre-Deux-Monts, pose une énigme si sa calotte doit renfermer une construction, comme l'ont laissé supposer des observations effectuées par des géologues. Des sondages complémentaires permettraient de mieux situer le Champ des Mottes dans le cadre du patrimoine archéologique de la Franche-Comté.

Ces extraits vous auront permis de comprendre :

- qu'un travail important a été effectué en août 1984 ;
- que ce travail apparaît surtout comme l'étape initiale d'une nouvelle recherche sur un point du site qui n'avait encore fait l'objet d'aucune tentative ;
- que le mois d'août 1985 sera l'occasion, nous l'espérons, d'en savoir plus sur ce secteur, notamment par une étude aussi complète que possible du mur de type mur duplex.